

Patay : son église témoin de plus de 1000 ans de vie et de luttes

(Conférence du 8 décembre 2023 à Patay par Carole Fernet)

Introduction :

Chaque recherche sur l'histoire et le patrimoine constitue une aventure exigeante. Elle dépend de la quantité et de la qualité des sources à disposition. Pour l'histoire de l'église de Patay (et plus largement l'histoire du village et des personnes qui y ont vécu ou séjourné), les sources sont finalement assez nombreuses. La principale difficulté réside dès lors dans l'évaluation de la fiabilité des informations car beaucoup de choses erronées, fantasmées ou peu plausibles ont été écrites et véhiculées sur différents aspects de cette étude.

Sollicitée par l'association Effet de Cerf sur la question des origines de l'église de Patay, j'ai commencé par consulter un ensemble de documents et références bibliographiques. Vu le nombre de personnes qui s'étaient déjà intéressées au sujet, j'ai pensé ce travail comme une synthèse qui devait être exploitable par la suite pour approfondir les aspects souhaités. La réalisation d'un tableau Excel m'a permis de rassembler et trier une documentation abondante, parfois redondante. Nous parlons d'environ 200 lignes de références d'archives, complétées par 26 lignes des cotes du « Cartulaire Sidoisne » intéressantes pour l'histoire de Patay, ainsi qu'une soixantaine de références bibliographiques. Chaque ligne précise le lieu de conservation, la cote, le descriptif du contenu et une colonne de commentaires permettant de relever les informations et détails afin de pouvoir y revenir. Cet outil facilite la recherche d'informations par mots clés et permet de retrouver les sources dans lesquelles les informations et données ont été trouvées. J'ai également pris en photo et classé la plupart des documents consultés (archives et ressources bibliographiques), ce qui offre la possibilité de retourner voir précisément la source et de la parcourir de nouveau à la lumière des informations récoltées depuis la précédente consultation.

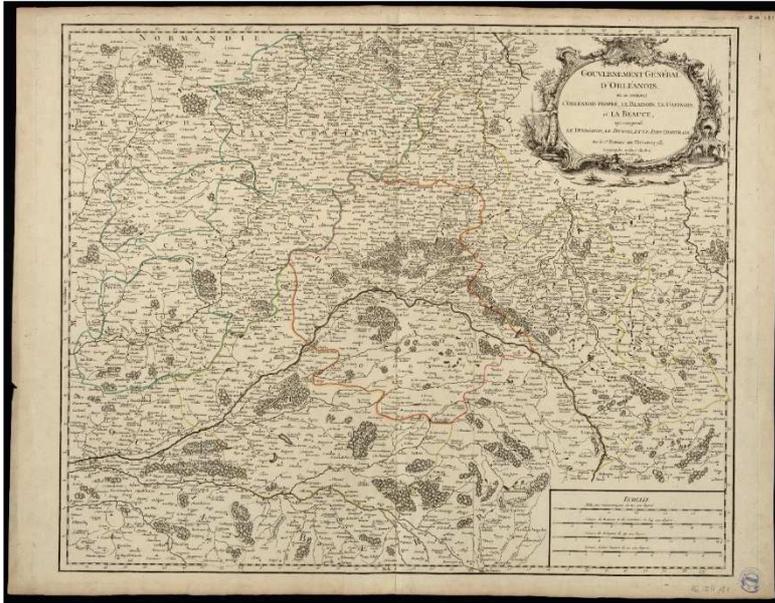
J'ai pu consulter les inventaires en ligne et repérer des cotes que je n'ai pas forcément empruntées (notamment à la BNF, aux archives nationales ou encore aux archives départementales de l'Eure-et-Loir). J'ai reporté dans un onglet spécifique du tableau l'important travail dit « Cartulaire Sidoisne » qui reproduit la majorité des documents d'archives concernant l'abbaye de Bonneval dont a dépendu l'église de Patay ; ceux-ci sont conservés dans divers fonds d'archives (notamment AD28) ou disparus.

A l'église, je me suis intéressée aux objets conservés, aux pierres et aux alentours, puis aux cimetières.

A travers tous ces éléments, j'ai essayé de retrouver entre les lignes, des histoires, des anecdotes et des vies permettant d'interroger cette histoire et de la comprendre avec la grille de lecture des personnes selon leur époque et leurs références (gare aux contre-sens et anachronismes). Je vous propose un partage sur des sujets choisis, tout d'abord sur la période que j'appellerai priorale à la recherche des origines de l'église, puis sur la période dite moderne du XVI^e siècle à la Révolution caractérisée à Patay par une modification progressive des puissances et des influences religieuses et enfin sur la période contemporaine, en

commençant librement un peu avant la période révolutionnaire, marquée pour l'église par une suite de sinistres et de restaurations.

En découvrant l'histoire de Patay, il est étonnant de relever les batailles importantes qui s'y sont déroulées ainsi que dans ses environs. Nous commencerons par considérer sa situation géographique qui donne des éléments de compréhension de cette position stratégique.



Cote ark_77916_ORL165215_v0001 Fonds de la médiathèque d'Orléans

Le Plan de l'Orléanais dû au Seigneur Robert de Vaugondy en 1753 montre la situation stratégique de Patay aux confins du comté Dunois, à la limite de « l'Orléanais », mais également proche de la pointe du Blaisois et du pays Chartrain (comme l'abbaye de Bonneval). Patay offre un emplacement intéressant entre Chateaudun, Orléans et Chartres.



Aucune mention de l'église de Patay ne figure dans l'énumération reportée dans la Petite Chronique des églises, terres et villae données à l'abbaye de l'origine à 1050.

Par ailleurs, Patay se trouve à une trentaine de kilomètres de Bonneval, or, en reprenant l'analyse de Madame Avisseau dans son mémoire de maîtrise réalisé à partir de la Petite Chronique, les donations lors de la fondation de l'abbaye forment un cercle de 5 km de diamètre autour de l'abbaye avec quelques écarts à un maximum de 10 km.

La plus ancienne mention de Patay (Papatagus) que je peux vous fournir a été relevée par **Jacques SOYER** dans un diplôme de Robert le Pieux daté du **25 décembre 1002** dans lequel il confirme les possessions de l'abbaye Saint-Pierre-le-Puellier¹. Il ne faut pas imaginer les territoires dépendant des abbayes comme des domaines d'un seul tenant, mais bien comme un émiettement de parcelles incluses dans d'autres territoires. Cela matérialise la lutte d'influence des différentes abbayes qui pouvaient ainsi avoir des possessions dans les mêmes paroisses.

A quel moment l'église de Patay a-t-elle donc été donnée à l'abbaye de Bonneval ? Nous ne pouvons que borner cet acte disparu grâce à 2 documents reproduits dans le **cartulaire Albert Sidoisne**² :

- Charte qui confirme la libre jouissance des églises que l'abbaye possède dans le diocèse de Chartres par l'évêque Geoffroi³ (la date de la charte n'ayant pas été reproduite sur la copie présente dans le cartulaire de la secrétairerie de Bonneval, les dates limites sont déterminées par le début de l'abbatiate d'Ernald 16 août 1129 et la bulle de Luce II du 5 avril 1144). Nous y trouvons la mention : « **ecclesiam de Patayo** »
- La Bulle de Luce II³ (1144) par laquelle le pape met l'abbaye et ses possessions sous la protection du Saint-Siège et qui cite le document précédent

L'église de Patay a donc été donnée à l'abbaye de Bonneval entre sa fondation en 857 et la charte de l'évêque Geoffroi, donc avant le 5 avril 1144, mais très probablement après 1050. Evidemment, elle préexistait à cette donation.

Une Charte de l'archevêque de Sens⁴ qui mentionne « **Adam, priore de Patheio** » l'année 1171 (les années commençaient le jour de Pâques dont la date fluctuait⁵, donc la charte a été rédigée entre le 5 avril 1171 et le 15 avril 1172) permet de dire que le prieuré a été édifié avant le 15 avril 1172.

¹ Source : *Les possessions de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Puellier d'Orléans dans l'orléanais et le dunois sous le règne de Robert le Pieux*, SAHO 1930 TXXI Bull. 229 p.20

² Albert Sidoisne (1869-1943) a reproduit l'ensemble des documents qu'il a pu trouver concernant l'histoire de l'abbaye de Bonneval soit 412 chartes allant du IX^e au XV^e siècle

³ AD28 Cote H.607 cf Cartulaire Sidoisne chartes XXXVIII et XXXIX

⁴ AD45 Cote G376 (détruit) cf Cartulaire Sidoisne charte LIII

⁵ Pâques fixé le 1^{er} dimanche après la pleine lune qui suit l'équinoxe de Printemps par le Concile de Nicée en 325 donc entre le 22 mars et le 25 avril

2. Les traces de la période médiévale conservées dans l'église de Patay

N'étant pas archéologue du bâti, je me contenterai ici de vous présenter les éléments anciens que j'ai relevés :

- Dans les combles d'après les photos de Clément ALIX car je n'ai pas eu l'occasion d'y accéder. A noter, la reprise sur mur ancien tronqué pour mettre la charpente (reste d'un mur XII^e-XIII^e siècles avec encorbellements arrondis) et les traces d'évolution de la toiture.



© Clément ALIX,
Vestiges de pierres du clocher,
comble de la nef, angle SO du clocher
église Saint-André de Patay

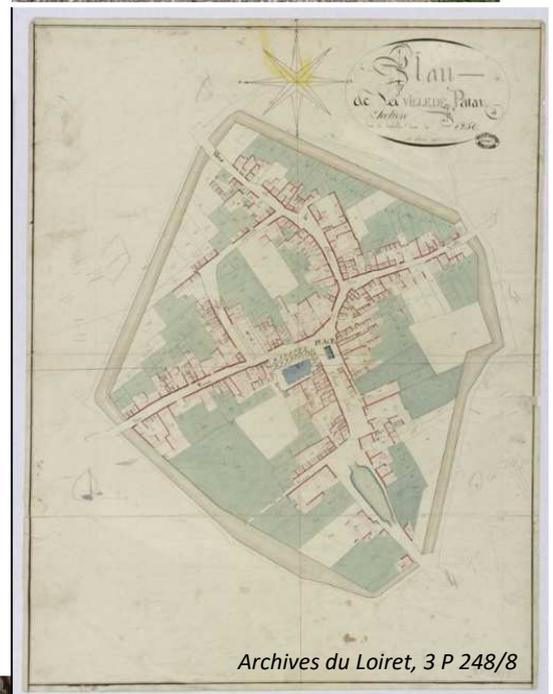
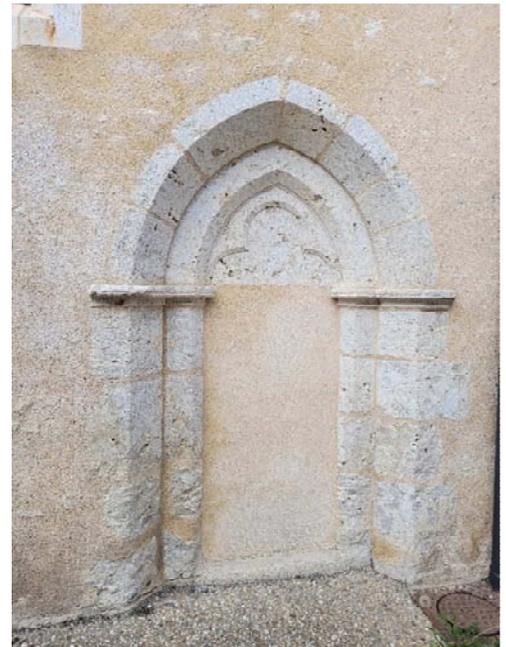


© Clément ALIX,
Traces de l'évolution de la toiture,
comble de la nef, pignon E, porte vers le choeur
église Saint-André de Patay

➤ Des éléments anciens au niveau des portes latérales

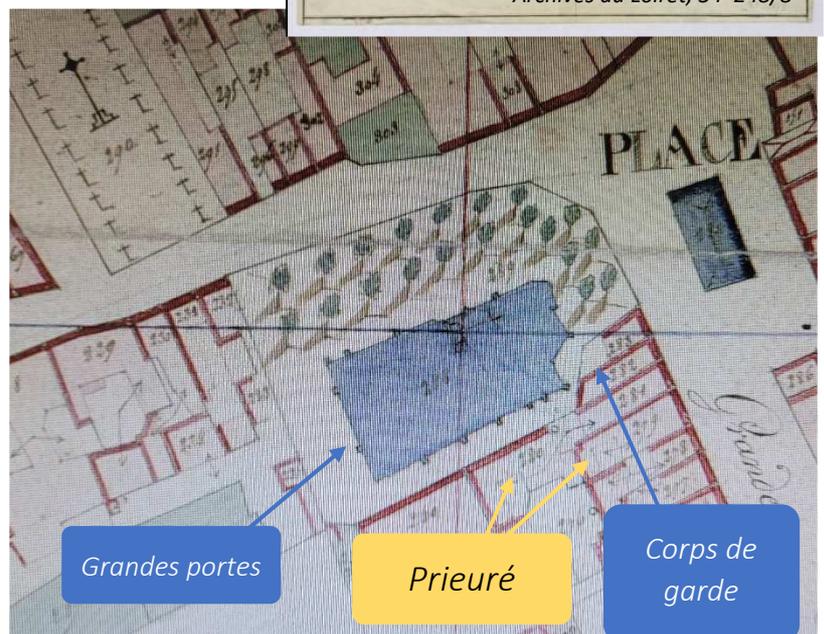


Archives du Loiret, FRAD045_CLVUE_2590



Archives du Loiret, 3 P 248/8

La porte désormais murée qui présente un tympan à décor trilobé est intrigante. Ouverte en face de l'ancien prieuré (selon la dénomination des parcelles 280 et 281 de la section F dans les matrices du cadastre napoléonien mais dont il ne reste pas de bâtiment, la maison section 281 ayant été démolie en 1849), pouvant être datée du XIII^e siècle, elle existait lors du passage de Jeanne d'Arc à Patay. Ce cliché réalisé par le photographe des archives départementales en 1967 permet de remarquer les détails sur les appareillages de pierres de cette porte qui a pu être déplacée. Il semble que l'ouverture ait été réhaussée. Les pierres du jambage sont anciennes. Je vois un lien probable avec le nivellement de la venelle en 1853 dont je vous livre un extrait de la délibération : « (...) niveler la venelle qui tourne derrière l'église en passant au pied du corps de garde, de manière à faire descendre dans la rue les eaux qui séjournent dans un bas-fond aux

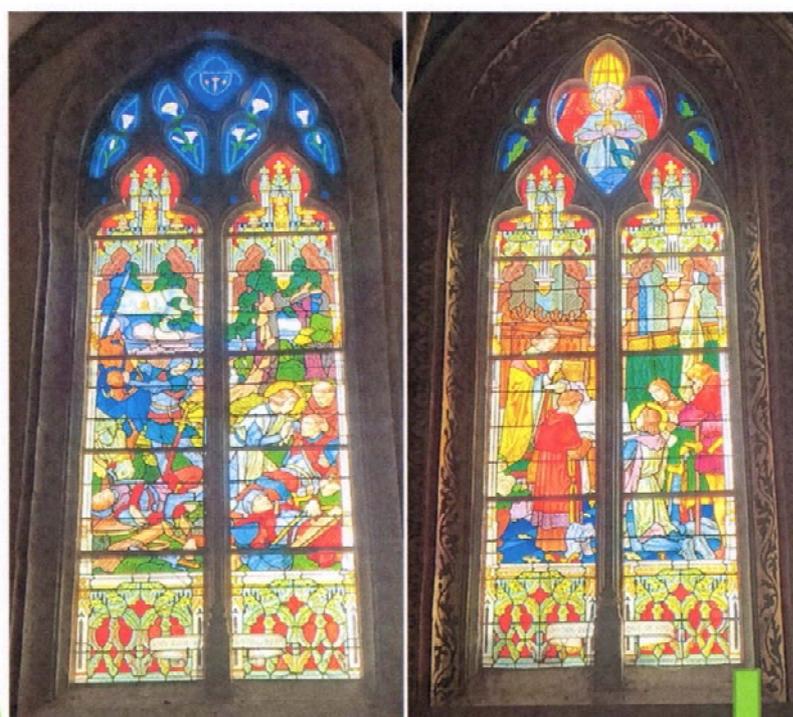


grandes portes de l'église (...) Considérant que les travaux dont il vient d'être parlé rendront la place plus agréable à l'œil, que l'église et les habitations qui l'avoisinent seront moins humides dans cette partie et gagneront en salubrité. (...) ».⁶



3. Jeanne d'Arc à Patay

Là encore, n'étant pas spécialiste de l'histoire de Jeanne d'Arc, je ne présenterai que les vitraux qui commémorent, dans l'église, la victoire du 18 juin 1429. Ces vitraux, créés pour le 500^e anniversaire grâce à une souscription publique en 1929 ont été réalisés par l'atelier Lorin de Chartres. Ils sont les seuls à ne pas avoir été soufflés par l'explosion d'un train en 1944.



Vitraux représentant Jeanne d'arc, église Saint-André de Patay

⁶ Archives du Loiret, cote 508 O-SUPPL 1D6

« sous les ordres de notre cher et fidèle Poton de Saintrailles pour avoir pris et gardé prisonnier notre ennemi anglais, le seigneur de Talbot à Patay. »⁷

4. La peinture murale issue de l'art macabre de l'église de Patay

L'iconographie de l'art macabre se développe à la fin du Moyen-Age, marquée par les épidémies meurtrières, la guerre et surtout par la prise de conscience de l'égalité des hommes face à la mort quel que soit leur niveau social. Les peintures reproduisent ce thème sur les murs des églises et des chapelles à partir du XV^e siècle. A Patay, je ne parlerais pas de danse macabre, car la représentation qui se limite à un transi (squelette recouvert de peau) statique, qui n'entraîne pas les vivants dans une danse. Ce qui nous est parvenu de cette peinture est très dégradé et on peut tout à fait imaginer que cette représentation se développait sur d'autres surfaces (faces de ce pilier/autres piliers/murs). A noter que le personnage semble tenir un serpent dans sa main gauche, une probable référence au péché originel.



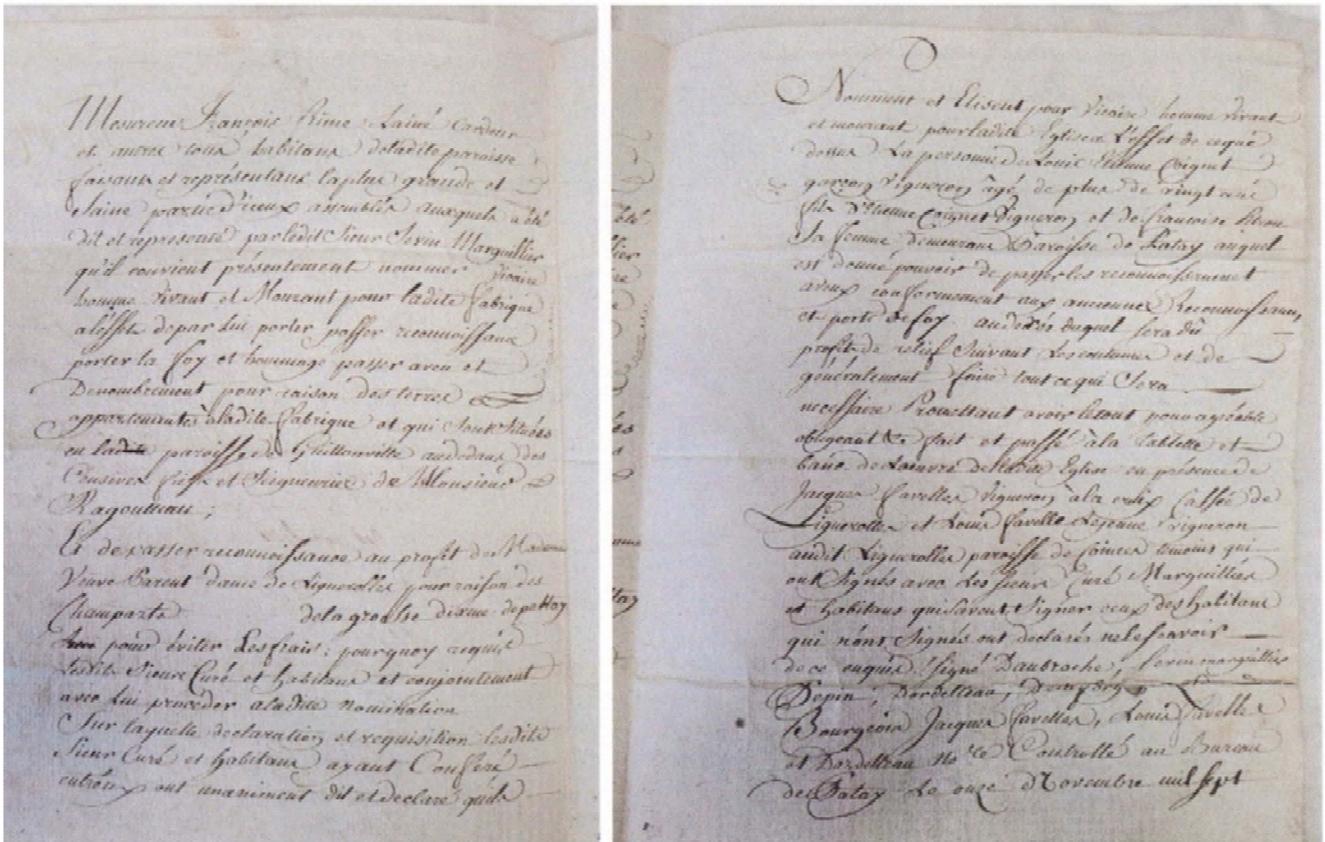
Archives du Loiret, FRAD045_CLVUE_25058

⁷ Descriptif du document dans le cadre de la vente publique

II L'histoire de l'église de Patay marquée par la dévotion de ses fidèles (période moderne)

1. De la période médiévale à l'époque moderne : un système féodal persistant

Avec son ancienneté, le système féodal transmet un inextricable imbroglio à l'époque moderne. Les morcellements dus aux successions, aux donations, aux redevances multiples, etc. le muent en un pensum complexe à l'origine d'oublis et de désaccords. Les actes sont transmis et ceux qui en héritent tâchent de s'acquitter de leurs obligations qui se vident de sens.



Archives du Loiret, 176 J 19

Afin d'entrer dans cette période de transition, je vous présente un document qui consigne encore le 9 novembre 1773 la nomination en tant que vicaire, homme vivant et mourant pour ladite fabrique, de Louis Etienne Coignet, garçon vigneron âgé de plus de vingt ans afin de :

- passer reconnaissance (droit de propriété du seigneur) pour une tenure dont on paie le cens
- porter la foi et hommage (vassalité) pour un fief
- passer aveu et dénombrement

pour les terres de la fabrique sises à Gillonville au-dedans des censives, fiefs et seigneurie de Monsieur Ragoutteau.

Et de passer reconnaissance au profit de Madame Veuve Parent Dame de Lignerolles pour raison des champarts (prélèvement d'une partie de la récolte) de la grosse dixme⁸ de Patay.

⁸ Grosses dixmes sur les gros fruits (blé et vin)/Menues dixmes sur le menu grain et le menu bétail/Vertes dixmes sur les légumes et chanvre.

Voici quelques exemples (non illustrés) issus du cartulaire Sidoisne :

- Charte 155 (1217) Après contestation entre le chevalier Hugues d'Ouzouer et les moines de Bonneval touchant notamment des terrains sis près de l'église et du cimetière, des partages de terres et de revenus sont consignés : les terrains reviennent aux religieux, les grosses dîmes seront partagées, les menues dîmes de Blavetin perçues par **le prieur et le curé de Patay** /sont ajoutés les droits de justice sur les aubains (étrangers) sauf cas du sang répandu, et les coutumes des achats et des ventes.
- Charte 299 (1269) Le prieur de Patay était en désaccord avec les hôtes de son prieuré qui refusaient de payer pour les hostises démolies ni d'être contraints à les rebâtir ou à y résider et les parties conviennent par devant l'official de Dunois de s'en remettre à l'arbitrage de l'abbé de Bonneval.
- Charte 165 (1221-1222) Geoffroi Chardonel, archidiacre de Dunois atteste que Pierre de Puits-Girard a concédé en aumône à l'abbé et aux religieux de Bonneval les grosses dîmes qu'il possédait dans la paroisse de Patay sur les terres du chapitre de St-Pierre-le-Puellier, Hugues d'Ouzouer seigneur du fief y consent. En retour, les bénédictins donnent à Pierre une somme de cent soixante livres et une terre au terroir de Fresnay à la condition que Pierre paie un cens annuel au prieur de Patay.

Je relève avec vous ici le sujet de la donation auquel nous reviendrons avec des illustrations concrètes. A l'époque moderne, les donations prennent le pas sur les fondations et se retrouvent dans les testaments dont la pratique se développe et que nous pouvons consulter dans les archives notariales. En détaillant ce qui est noté dans cette dernière charte, on peut s'interroger sur ce qui motive cette « aumône ». Je veux simplement évoquer ici un nouvel axe de recherche développé par des médiévistes sur le don à l'origine des échanges⁹.

2. Patay dans les guerres de Religion

Après l'évocation de la victoire de Jeanne d'Arc, je voudrais mentionner la place de nouveau stratégique de Patay pendant les guerres de Religion (1562-1598) en relevant simplement la présence d'un camp militaire installé par Henri IV à Patay et d'où il écrit le 13 novembre 1589¹⁰. Nous avons également connaissance de sa présence le 17 novembre 1592 à Lignerolles d'où il rédige une lettre¹¹ à l'intention de son cousin le duc de Nivernois. Je n'ai pas trouvé d'autres éléments sur cette période dans les archives consultées jusqu'à présent.

3. Les épidémies et l'essor des confréries de dévotion

La société moderne est empreinte de religiosité et marquée par la présence de la mort. La quête du Salut évolue, elle se retrouve dans l'organisation de la communauté chrétienne. Pour aller plus loin, l'essor des confréries de dévotion de la fin du XVI^e siècle au début du

⁹ Marcel Mauss *Essai sur le don* Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques, in *l'Année sociologique*, 1925 / Eliana Magnani, article Don et sciences sociales Théories et pratiques croisées, in *Revue du Mauss*, 2007 / Maria de Jesus Cabral et José Domingues de Almeida dir., *Poétiques et pratiques du don*, éd. Le Manuscrit, 2021

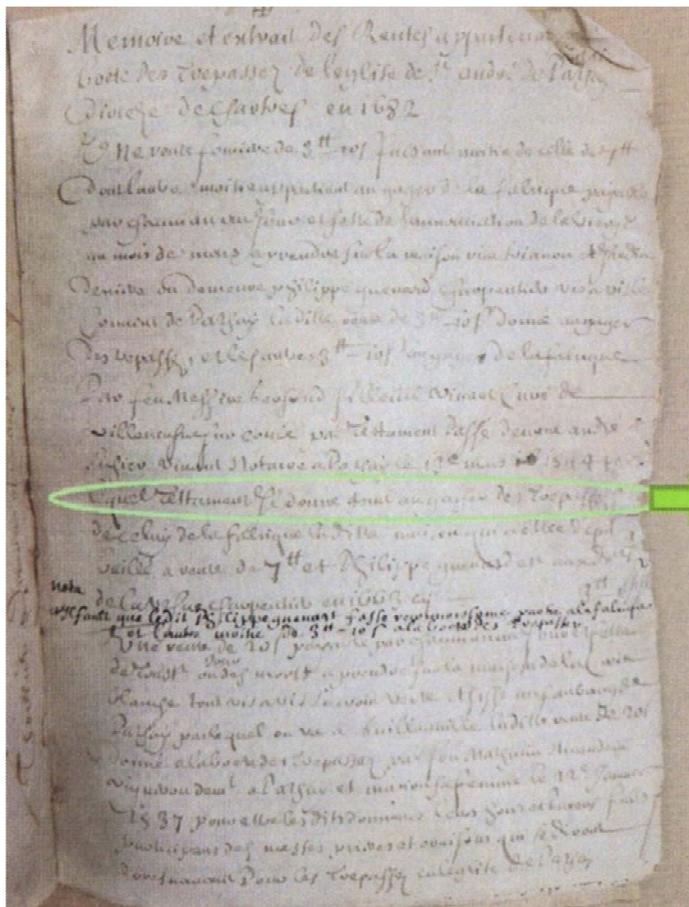
¹⁰ BNF, Français 4898 Fol. 19

¹¹ BNF, Français 4003

XVIII^e siècle dans le Dunois notamment à cause des épidémies de Peste meurtrières marque l'importance du soutien pour la prise en charge des malades et des morts dans un tel contexte.

Je vous rapporte ici l'histoire d'Adam Absolu en 1619, habitant de Patay cité dans le livre *La peste noire à Orléans 590-1668* par Charles Cuissard « il crut trouver un soulagement à ses maux en transportant sa famille dans une maison du Ravelin Saint Laurent, il fut dénoncé par le chirurgien car son malade avait tous les symptômes de ces fièvres contagieuses auxquelles on donne le nom de Peste. Il fut transporté au Sanitas (espace dans le quartier Madeleine) où la ville fournit remèdes et linges jusqu'à guérison.

La confrérie des Trépassés (parfois augmentée du terme boeste) s'organise précisément pour prendre en charge les défunts et leurs familles (prévision des cérémonies, des bougies, des inhumations, etc.). En entrant dans la confrérie, on s'engage par exemple à assister aux enterrements des autres membres. A noter également le grand nombre de testaments passés devant notaire avec des contenus attendus tels que les fondations de messe.



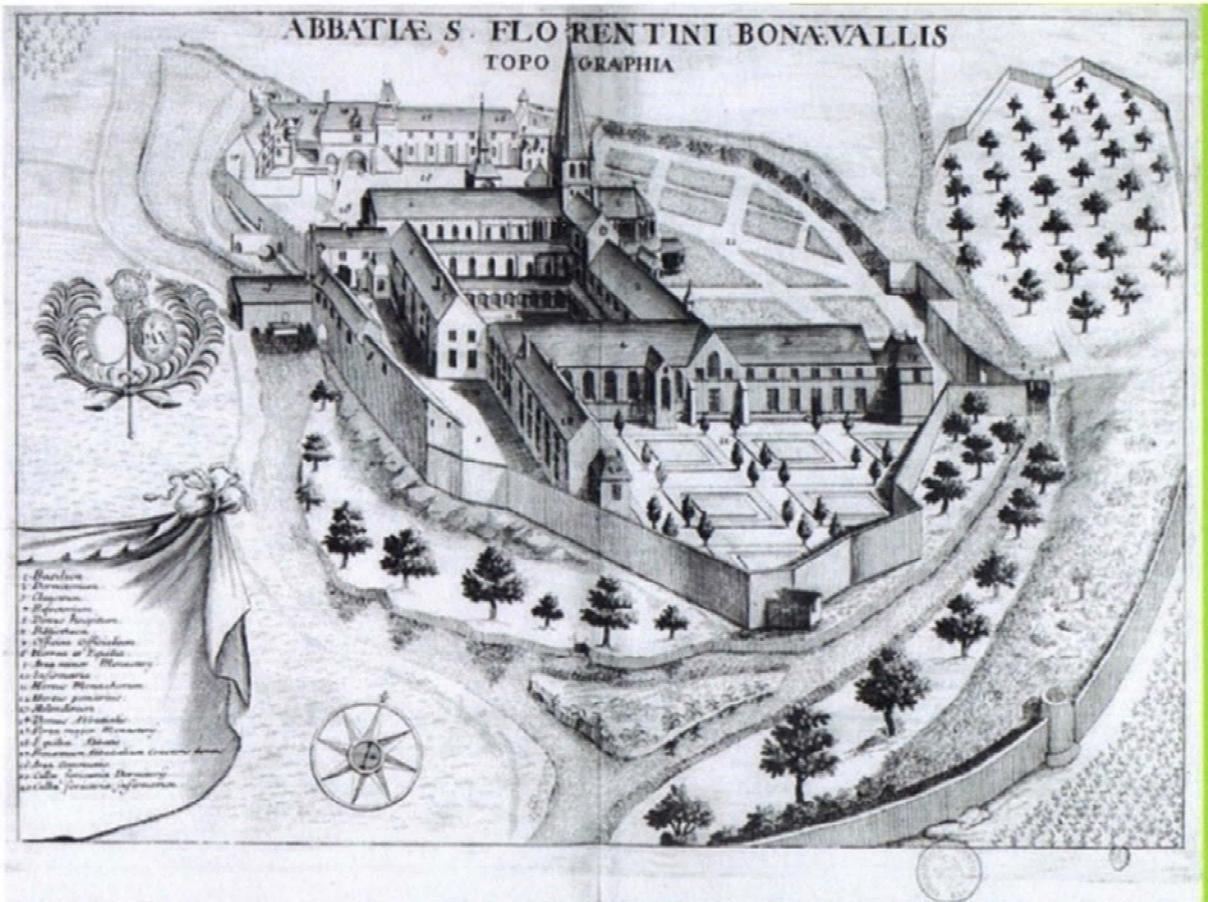
(...) Par feu messire Geofroid filleuil vivant curé de Villeneuve-sur-Conie par testament passé devant André Sihieu* vivant notaire à Pathay le 13^e mars 1594 par lequel testament il donne tout au gager des Trépassés (...)

Archives du Loiret, 176 J 1
Fonds de la paroisse de Patay 1604-1735,
Mémoire et extraits de rentes appartenant à la Boeste des Trépassés, 1682

On relève deux autres confréries à Patay : celle du Rosaire (représentée par des femmes, elle s'occupe notamment de l'autel de la Vierge) et celle de Saint Sébastien, saint protecteur contre la peste.

4. Le prieuré perd de son influence

Désordre et laxisme des abbayes bénédictines, abus du régime de la Commende dans l'attribution des bénéfices des prieurés, entraînent la fondation de la Congrégation de Saint Maur en 1618. Le Monasticon Gallicanum de Dom Michel Germain rassemble les gravures des 147 monastères de l'ordre de Saint-Benoît de cette congrégation, parmi lesquels figure l'abbaye de Bonneval.



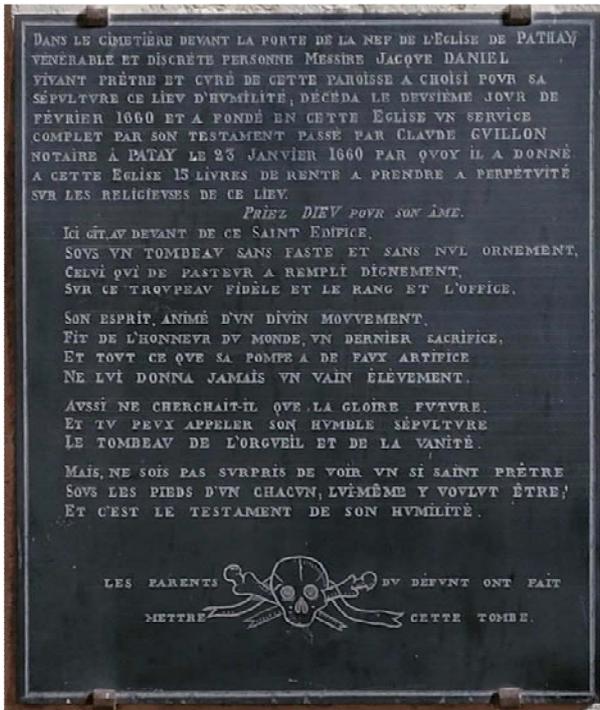
Monasticon Gallicanum, Dom Michel Germain

A noter pour Patay entre 1580 et 1588, un document d'archives qui nous apprend que le prieur Michel Allaire doit défendre sa place revendiquée par Louis Le Roy présenté comme soi-disant prieur ; Ce qui est rendu possible par l'éloignement. En 1645, c'est Charles François Talon, curé de Saint Gervais à Paris et grand vicaire de l'archevêque de Paris qui est prieur de Patay. Ce qui traduit également une baisse d'influence du prieuré réduit à une source de revenus.

5. Les dernières volontés aux XVI^e et XVII^e siècles : testaments, fondations de messe et inhumations dans l'église

Ce qui doit retenir l'attention dans l'église de Patay, ce sont les plaques funéraires et de fondation de messe :

- **La plaque de Jacque Daniel 1660 :**



Plaque de Jacques DANIEL,
église Saint-André de Patay, 1660

DANS LE CIMETIERE DEVANTT LA NEF DE L'EGLISE DE PATAY
VENERABLE ET DISCRETE PERSONNE MESSIRE JACQUE DANIEL
VIVANT PRETRE ET CURE DE CETTE PAROISSE A CHOISI POUR SA
SEPULTURE CE LIEU D'HUMILITE DECEDA LE DEUXIEME JOVR DE
FEVRIER 1660 ET A FONDE EN CETTE EGLISE VN SERVICE
COMPLET PAR SON TESTAMENT PASSE PAR CLAUDE GVILLON
NOTAIRE A PATAY LE 23 JANVIER 1660 PAR QUOY IL A DONNE
A CETTE EGLISE 15 LIVRES DE RENTE A PRENDRE A PERPETVITE
SVR LES RELIGIEVSSES DE CE LIEU

PRIEZ DIEU POUR SON AME

ICI GIT AU DEVANT DE CE SAINT EDIFICE
SOUS UN TOMBEAU SANS FASTE ET SANS NUL ORNEMENT
CELUI QUI DE PASTEUR A REMPLI DIGNEMENT
SUR CE TROUPEAU FIDELE ET LE RANG ET L'OFFICE

SON ESPRIT ANIME D'UN DIVIN MOUVEMENT
FIT DE L'HONNEUR DU MONDE UN DERNIER SACRIFICE
ET TOUT CE QUE SA POMPE A DE FAUX ARTIFICE
NE LUI DONNA JAMAIS UN VAIN ELEVEMENT

AUSSI NE CHERCHAIT IL QUE LA GLOIRE FUTURE
ET TU PEUX APPELER SON HUMBLE SEPULTURE
LE TOMBEAU DE L'ORGUEIL ET DE LA VANITE

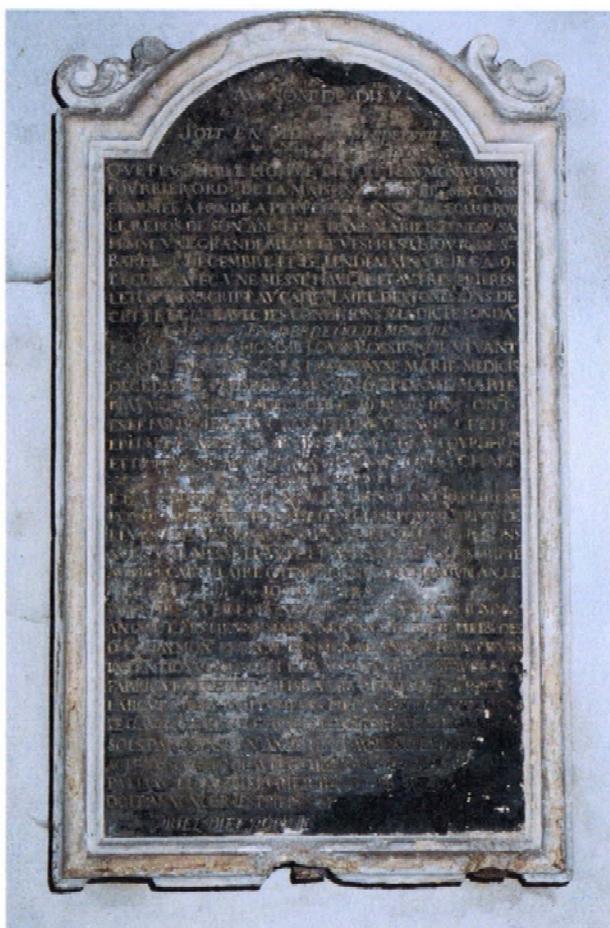
MAIS NE SOIS PAS SURPRIS DE VOIR UN SI SAINT PRETRE
SOUS LES PIEDS D'UN CHACUN LUI-MEME Y VOULUT ETRE
ET C'EST LE TESTAMENT DE SON HUMILITE.

LES PARENTS (motif de tête de mort) DU DEFUNT ONT FAIT
METTRE CETTE TOMBE

Sur cette plaque, il est intéressant de relever que le testament a été passé une dizaine de jours seulement avant le décès de ce probablement jeune curé puisque ce sont ses parents qui font mettre cette plaque. Quant à l'emplacement de l'inhumation qui se veut symbolique devant la nef et donc sous le passage des fidèles, elle nous permet de confirmer la présence d'un cimetière actif à cette date contre l'église. Dernière chose à relever, la fondation de messe avec rente à perpétuité sur les religieuses, qui met déjà en évidence les liens entre la cure et l'hospice.

Notons ici l'intérêt qu'il resterait à consulter de manière systématique les archives des notaires de Patay. Seules 6 cotes consultées figurent pour le moment dans mes recherches, des cotes pour lesquelles des détails étaient précisés dans les descriptifs. Les liasses sont relativement peu nombreuses car ces archives ont souffert des rongeurs avant d'être déposées aux Archives départementales. Les plus anciennes datent de 1660 (un peu après le testament de Jacques Daniel).

- La plaque de la famille Haymon 1669 :



Archives du Loiret FRAD045_CLVUE_25057_0001
Plaque commémorative de fondation de messe,
église Saint-André de Patay, 1669, IMH 1994

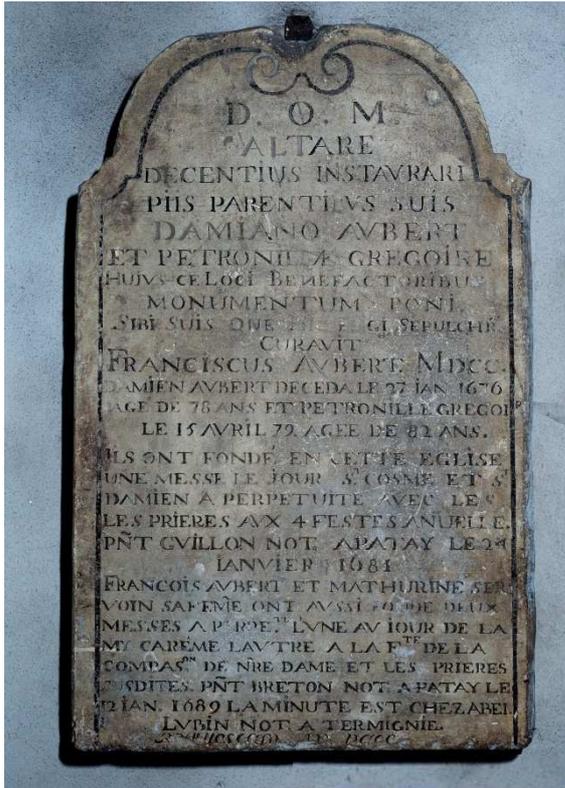
AU NOM DE DIEU
 SOIT EN MEMOIRE PERPETUELLE
 QUE FEU NOBLE HOMME PIERRE HAYMON VIVANT
 FOURRIER ORD(INAI)^{RE} DE LA MAISON DU ROY ET ^{DE} SES CAMPS
 ET ARMEE A FONDE A PERPETUITE EN CETTE EGLISE POUR
 LE REPOS DE SON AME ET DE DAME MARIE ROYNEAU SA
 FEMME UNE GRANDE MESSE ET VESPRES LE JOUR DE S^{TE}
 BARBE 4 DECEMBRE ET LE LENDEMAIN VIGILE A 9
 LECONS AVEC UNE MESSE HAUTE ET AUTRES PRIERES
 LE TOUT INSCRIPT AU CARTULAIRE DES FONDATIONS DE
 CETTE EGLISE AVEC LES CONDITIONS A LA DICTE FONDA^{TION}
 SOIT AUSY (SIC) EN PERPETUELLE MEMOIRE
 ET QUE NOBLE HOMME LOUIS ROSSIGNOL VIVANT
 GARDE DU CORPS DE LA FEUE RAYNE MARIE MEDICIS
 DECEDE LE 1^{ER} MARS 1656 ET DAME MARIE
 HAYMON SA FEMME DECEDEELE 19 MARS 1665 ONT
 ESTE INHUMEZ EN CETTE EGLISE VISAVIS CETTE
 EPITAPHE APRES AVOIR VESCU AVEC BEAUCOUP D'HO(NN)EUR
 ET DONNE DES MARQUES D'UNE GRANDE PIETE CHARITE
 ANVERS LES PAUVRES
 ET QUE LES DICTZ SR ET DAME ROSSIGNOL ONT PAREILLEM(EN)T
 FONDE A PERPETUITE EN CETTE EGLISE POUR LE REPOS DE
 LEURS AMES UN SERVICE SOLENNEL ET VIGIL A 9 LECONS
 AVEC UNE MESSE HAUTE ET AUTRES PRIERES INSCRIPT
 AU DICT CARTULAIRE QUI SE DIRONT PAR CHASCUN AN LE
 19 DE MARS
 POUR LESQUELLES FONDATIONS HONNOR(A)BL HOMMES
 ANDRÉ ET ESTIENNE SIMON NEPVEUX ET HERITIERS DES
 D.S ? HAYMON ET DAME ROSSIGNOL ONT () VIVANT LEURS
 INTENTIONS DONNE ET DELAISSE POUR TOUS ICVES ? A L(A)
 FABRIQUE DE CETTE EGLISE XXIII MINES DE TERRES
 LABOURABLES EN PLUSIEURS PIECES
 GAUBERTIN UNE RENTE FONCIERE
 SOLS PAR CHACUN AN LE TOUT FAIC LONG () EN PRES(ENT)
 ACTE PASSE PAR D(EVANT)^V CLAUDE GUILLON NO(TAIRE) (*effacé perte de
 matière*)
 PATHAY LE XVIII FEVRIER 1669 (*effacé perte de matière*)
 DOIT ANNONCER LES PRIERES AU (*effacé perte de matière*)
 PRIEZ DIEU POUR LE (*effacé perte de matière*)

Sur cette plaque sont inscrits les noms de Pierre Haymon et de sa femme Marie Royneau ainsi que de sa sœur Marie Haymon et de son époux Louis Rossignol, ces derniers ayant été inhumés dans l'église vis-à-vis cette épitaphe. Le Salut était pensé à l'échelle de la famille, d'ailleurs, les fondations comme les rentes étaient perpétuelles et engageaient donc les héritiers.

A noter : Noble homme Louis Rossignol est présenté comme ayant été de son vivant « garde du corps de la feu rayne Marie de Médicis » (soutien de Françoise Gauguin, la fondatrice de l'hospice et qui serait souvent venue à Patay). Il se trouve que son testament pourrait être conservé dans les archives de l'hospice récemment confiées aux Archives départementales et non encore traitées et donc non encore consultables. En effet, dans un précédent relevé manuscrit de ce que contiennent ces archives, son nom figure parmi le relevé d'actes au 14^e carton.¹²

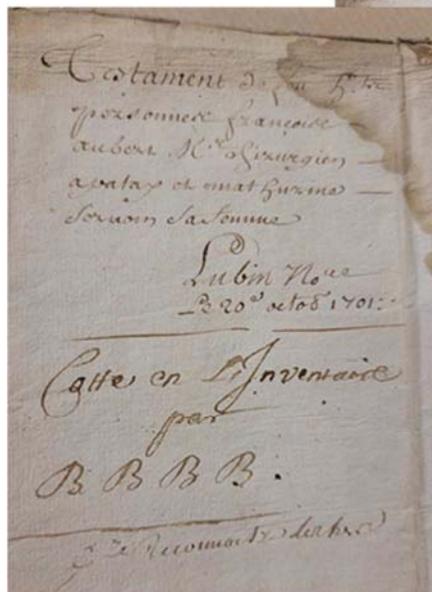
¹² Archives du Loiret, cote O1851

• **La plaque de la famille Aubert 1689 :**



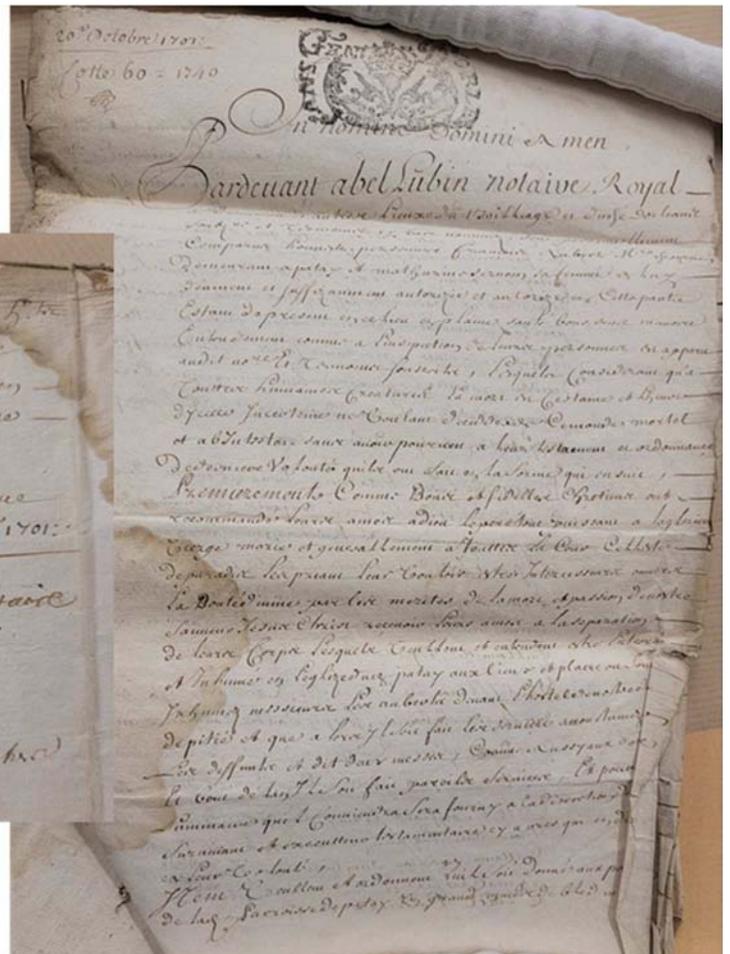
Archives du Loiret FRAD045_CLVUE_25056_0001
Plaque commémorative de fondation de messes, église Saint-André de Patay, 1681-1689, IMH 1994

Cette dernière plaque de la période conservée dans l'église de Patay, elle aussi protégée en tant que monument historique au titre des objets, rappelle les fondations établies par Damien Aubert et Pétronille Grégoire complétées par leur fils et leur belle-fille François Aubert et Mathurine Servoin. Le testament de François Aubert et Mathurine Servoin, mentionné sur cette plaque, a probablement été détruit ; Cependant, étant donné qu'il engageait la paroisse, une copie en a heureusement été conservée dans les



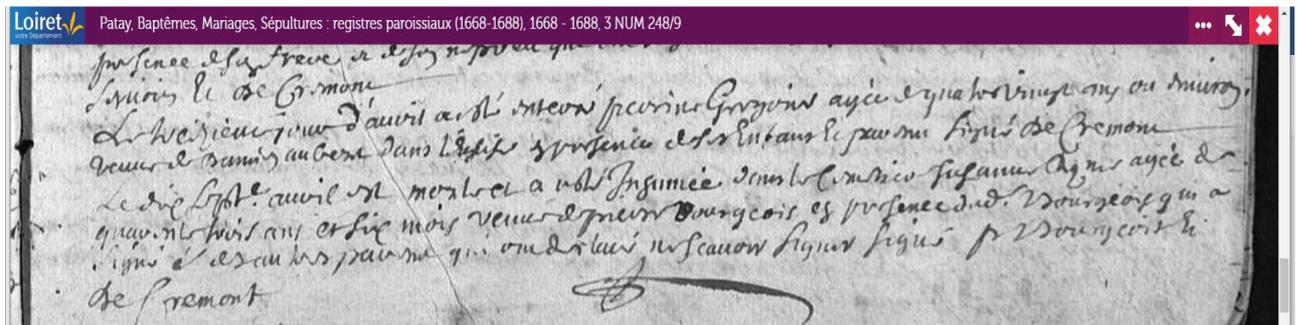
D.O.M. (Deo Optimo Maximo = à Dieu très bon très grand)

ALTARE (autel)
DECENTIUS INSTAURARI
PIIS PARENTIBUS SUIS
DAMIANO AUBERT
ET PETRONILLA GREGOIRE
HUIUS CE LOCI BENEFACITORIBUS
MONUMENTUM PONI
SIBI SUIS QUE HIC ELIGI SEPULCHR
CURAVIT
FRANCISCUS AUBERT MDCC.
DAMIEN AUBERT DECEDA LE 27 JAN 1676
AGE DE 78 ANS ET PETRONILLE GREGOIRE
LE 15 AVRIL 79 AGEE DE 82 ANS
ILS ONT FONDE EN CETTE EGLISE
UNE MESSE LE JOUR ST COSME ET ST
DAMIEN A PERPETUITE AVEC LES
LES PRIERES AUX 4 FESTES ANNUELLES
PNT GUILLON NOTAIRE A PATAY LE 24
JANVIER 1681
FRANCOIS AUBERT ET MATHURINE SER-
VOIN SA FEME ONT AUSSI FONDE DEUX
MESSES A PERPE. L'UNE AU JOUR DE LA
MI CAREME L'AUTRE A LA F^{TE} DE LA
COMPAS^{ON} DE NRE DAME ET LES PRIERES
SUSDITES PNT BRETON NOT. A PATAY LE
12 JAN. 1689 LA MINUTE EST CHEZ ABEL
LUBIN NOT. A TERMIGNIE
REQUIESCANT IN PACE



Archives du Loiret, cote 176J14 Fonds de la paroisse de Patay
Rente foncière 1701-1774
Copie du testament de François Aubert et Mathurine Servoin

archives de l'évêché. Puis, il est question dans ces archives de Jacques Métais, leur descendant par sa mère Margueritte Aubert, en 1768 bourgeois d'Orléans, qui remet en question le paiement des engagements de ses lointains aïeux (ce qui est récurrent dans les archives).



Archives du Loiret cote 3 NUM 248/9 p96/147 - BMS

« Le 16 avril (1779) a été enterrée Pétronille Grégoire âgée de 80 ans veuve de Damien Aubert dans l'église »

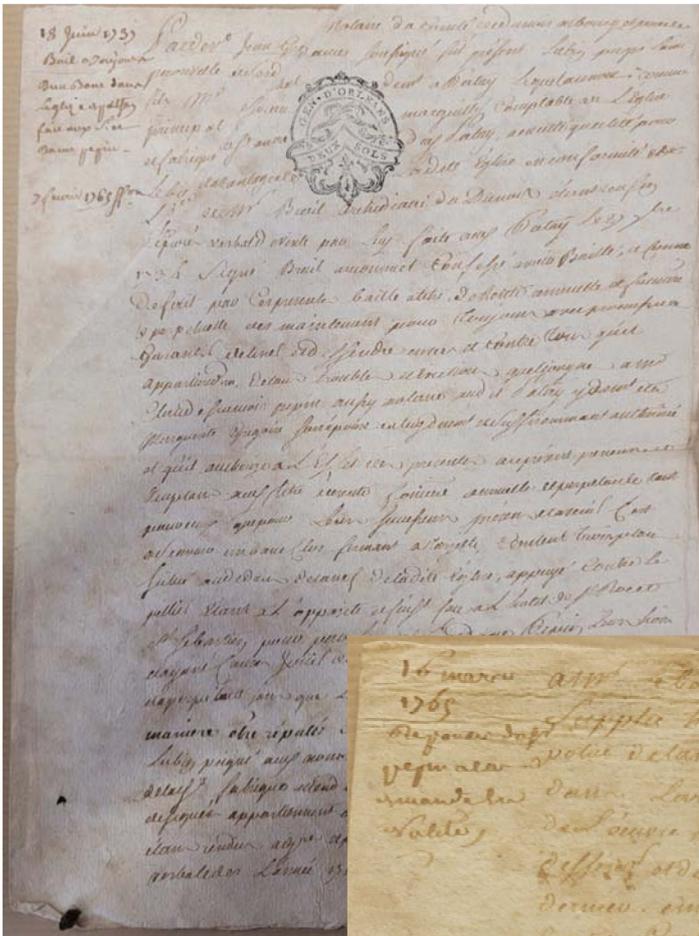
A noter : Sur l'illustration est présenté l'acte de décès de Pétronille Grégoire qui précise qu'elle a été inhumée dans l'église. Dépouiller les registres de catholicité (Baptêmes Mariages Sépultures) numérisés et donc consultables en ligne permettrait de donner une idée plus précise des décès et des inhumations dans l'église sur la période, même s'ils sont lacunaires dans le cas de Patay.

6. D'autres inhumations reliées directement à la pratique religieuse des paroissiens

Au cours de mes recherches, j'ai relevé les histoires de deux personnes :

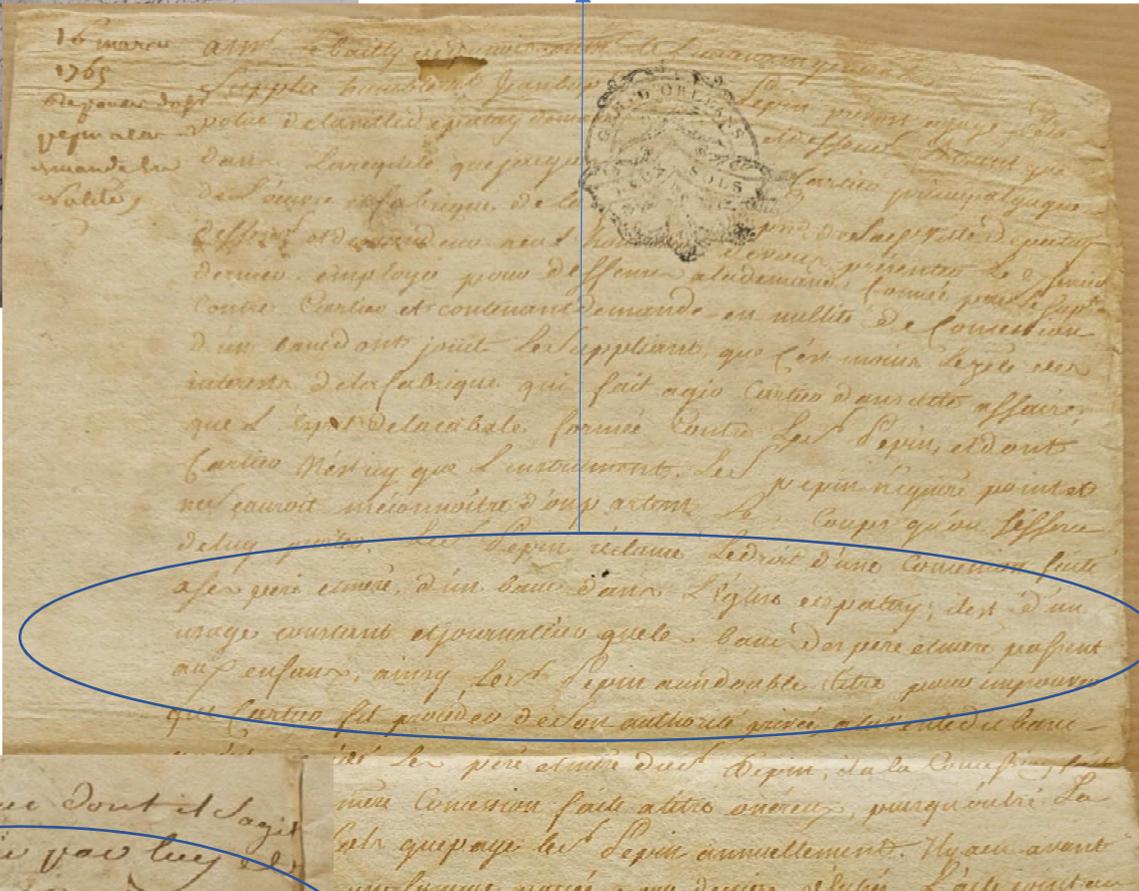
- La première commence par la découverte dans les archives d'un contentieux à propos de la possession d'un banc dans la nef de l'église. En demandant cette cote sans grande conviction sur l'intérêt de l'affaire, j'ai finalement pris connaissance des enjeux...

Plusieurs documents (environ 40 pages) conservés aux Archives départementales nous permettent de suivre cette histoire : Claude Pépin et Margueritte Grégoire son épouse ont conclu un contrat pour la possession d'un banc dans l'église. Ils font construire le banc et pour une somme modique il leur est attribué, avec l'accord du curé, pour eux et leurs descendants à perpétuité. On apprend que cette procédure n'était pas admise car il y avait un bail sur chaque banc qui assurait un revenu à la Fabrique et lorsqu'un banc était inoccupé, il revenait au plus offrant. Visiblement, le côté perpétuel posait surtout problème du fait de la modicité de la somme versée. On apprend également que Claude et Margueritte avaient fait faire leur sépulture sous ce banc, on comprend mieux que leur fils, Jean-Baptiste Pépin, ait souhaité le conserver. Dans les archives, j'ai également pu relever qu'il y a eu procès lors de la reddition de ses comptes en tant que marguillier de la paroisse entre 1765 et 1776 ! Notre prévôt semble avoir pris quelques libertés vis-à-vis des comptes de la fabrique.



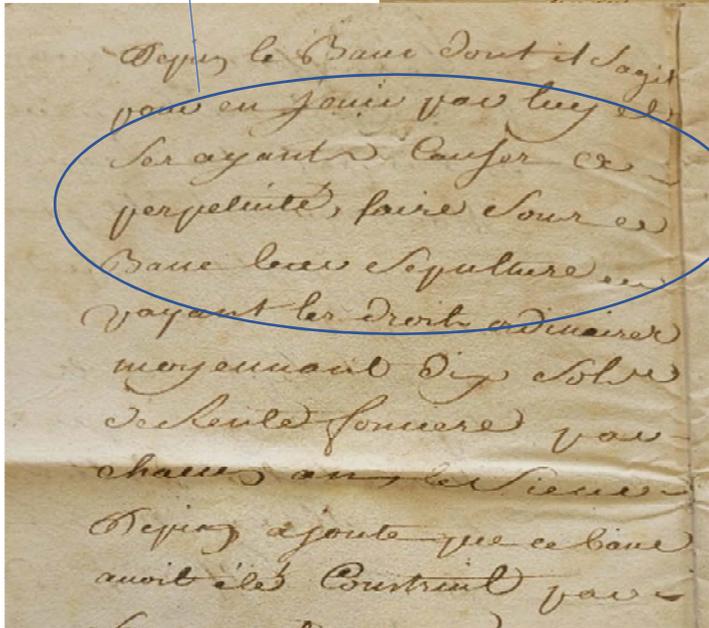
Archives du Loiret, cote 176J33
Fonds de la paroisse de Patay
Bail à toujours d'un banc dans l'église de Patay fait
aux Sieur et Dame Pépin, 18 juin 1737

« (...) Il est d'un usage constant et journalier que les bancs des père et mère passent, ainsi le Sr Pepin a un double titre pour imrouver que cartier fit procéder de son autorité privée à la vente du banc qu'ont possédé les père et mère dudit Pépin (...) »



« (...) pour en jouir par lui et ses ayant causes à perpétuité faire sous ce banc leur sépulture (...) »

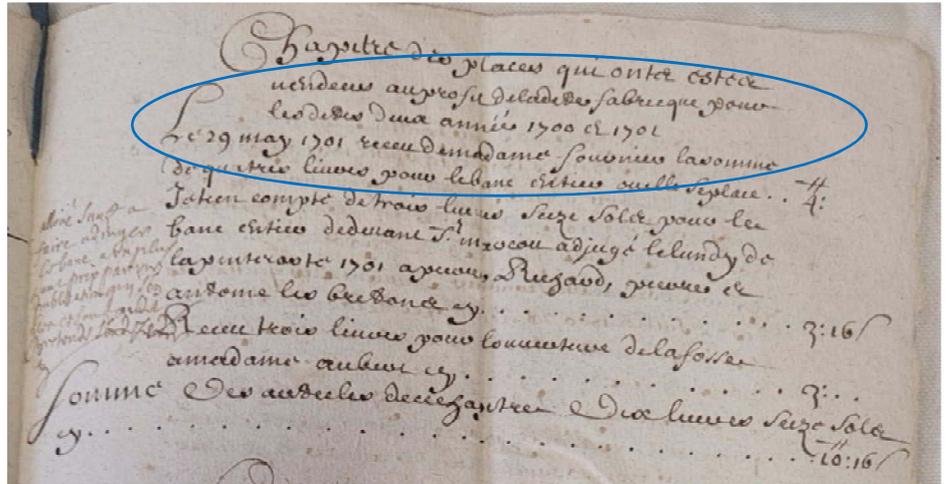
Archives du Loiret, cote 176J34
Fonds de la paroisse de Patay
Contentieux à propos de la possession d'un banc
placé dans la nef de l'église de Patay opposant
Pierre Cartier, marguillier en charge de l'œuvre et
fabrique de la paroisse de Patay, à Jean-Baptiste
Pépin, juge et prévôt de la ville de Patay.1765



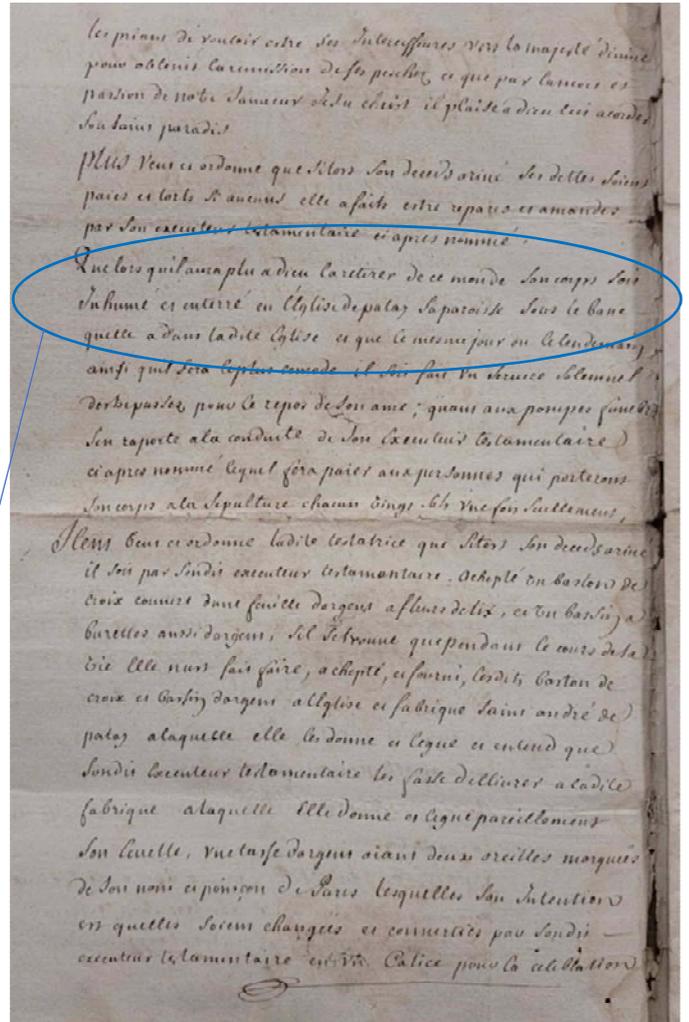
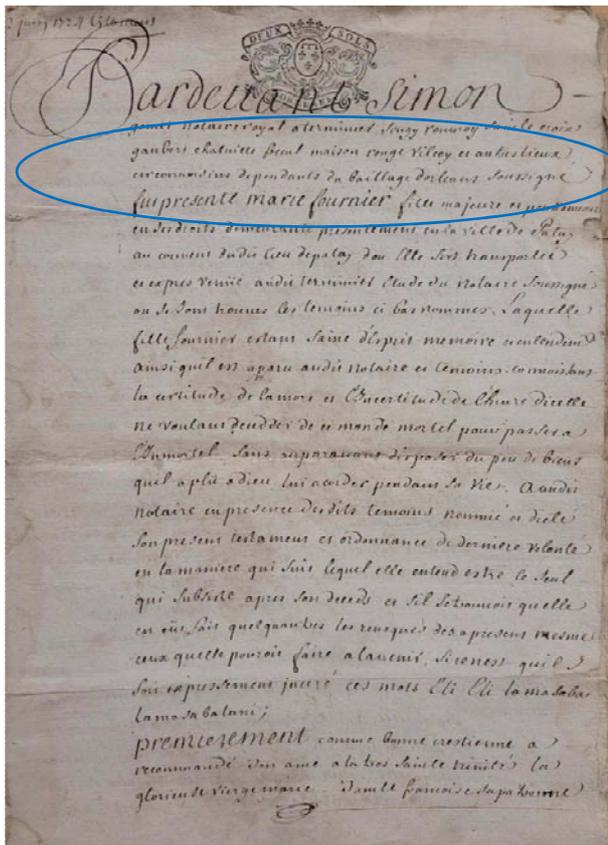
- o La seconde concerne Marie Fournier qui demeurait au couvent de Patay.

Dans les comptes de la fabrique, on retrouve le versement annuel qu'elle faisait pour le banc qu'elle occupait dans l'église et dans son testament, elle indique son ordre d'être inhumé sous ce banc.

Archives du Loiret, cote 176J20
Comptes de la fabrique
de St André de Patay
Extrait 1700-1701



Archives du Loiret, cote 176J31
Fonds de la paroisse de Patay
Legs 1700, 1724
Testament de Marie Fournier



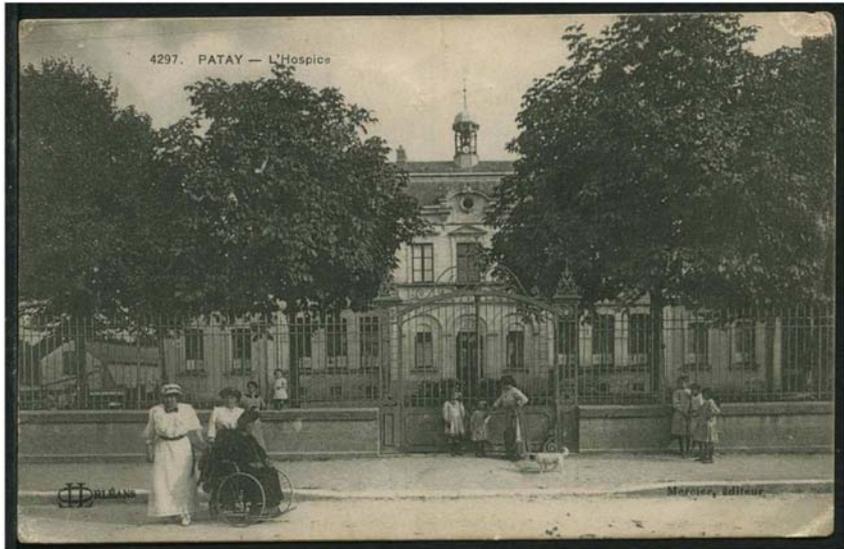
« (...) que lorsqu'il aura plu à dieu la retirer de ce monde Son corps soit inhumé et enterré en l'église de patay sa paroisse sous le banc quelle a dans la dite église (...) »

Les inhumations semblent avoir été assez courantes dans l'église de Patay durant toute la période. L'interdiction d'inhumer dans les églises pour des raisons évidentes de salubrité ne sera votée que le 10 mars 1776.

7. La création de l'hospice de Patay et son influence

Le couvent et hospice de Patay a été fondé et autorisé par l'évêque de Chartres, puis par lettres patentes du roi Louis XIII à la demande des habitants de Patay en 1631 confirmé par lettres patentes de Louis XIV en 1675.

Françoise (Simone) Gauguyn, Soeur Françoise (Marie) de la Croix en religion, est originaire de



Archives du Loiret, 11Fi10009

Patay. Elle aurait été distinguée par Saint Vincent de Paul, et soutenue par les reines Marie de Médicis et Anne d'Autriche. Fondatrice des hospitalières de la Charité Notre-Dame à Paris en 1628 près de la place Royale (autorisé par lettres patentes de Louis XIII en 1625), elle a ouvert un hospice à Patay.

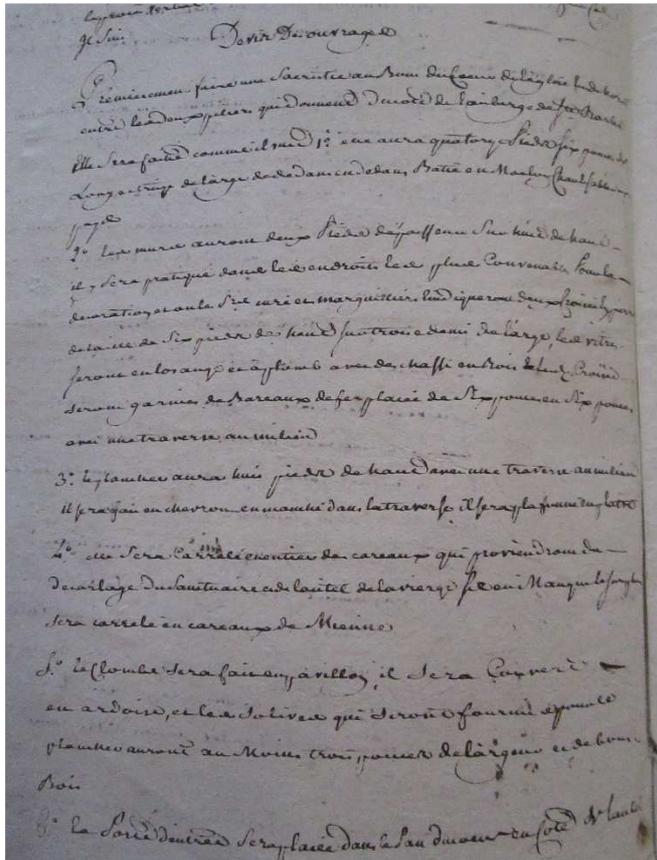
Le 14 décembre 1633 dans un acte prévoyant l'installation d'une novice dans le couvent des religieuses hospitalières de Patay, il est encore précisé « quand il sera établi ».¹³

Il est important de relever ces divers liens entre la paroisse et l'hospice. Cependant, les recherches restent à faire sur ce sujet. Notamment parce que comme je l'ai indiqué précédemment, les archives de l'hospice confiées récemment aux archives départementales n'ont pas encore été traitées, seul un relevé d'actes réalisé manuellement et consultable sous la cote O1851 m'a permis d'avoir un aperçu du contenu de ces archives. Ces recherches devraient par ailleurs largement déborder les limites de Patay pour comprendre le parcours de la fondatrice (Louviers, Paris).

¹³ Archives nationales Cote Y//174fol. 428 V°

III Une église entre sinistres et restaurations pendant la période contemporaine

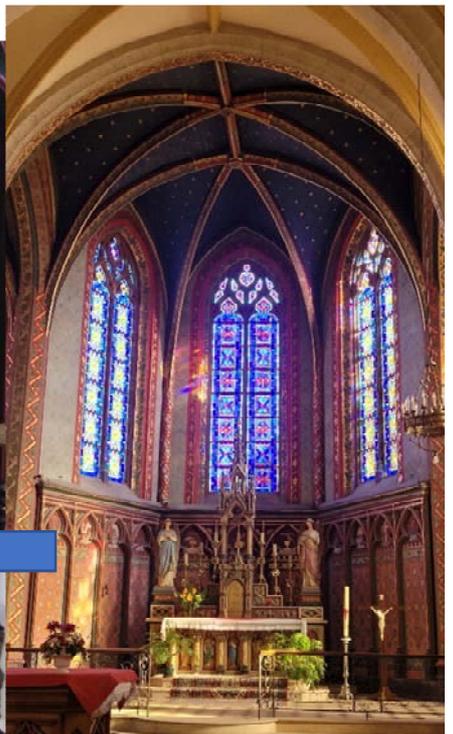
1. Travaux, sinistres et restaurations au tournant de la Révolution



« (...) Premièrement faire une sacristie au bout du cœur de l'église en dehors, entre les deux piliers qui donnent du côté de l'auberge de ste Barbe. Elle sera faite comme il suit : 1° elle aura quatorze pieds six pouce de long et treize de large de dedans en dedans, batie en moelon, chau et sable du pays. 2° les murs auront deux pieds d'épaisseur sur huit de haut. Il y sera pratiqué dans les endroits les plus convenables pour la décoration, et où les sieurs curé et marguillier l'indiqueront deux croisées en pierre de la taille de six pieds de haut sur trois et demi de large (...) 6° la porte d'entrée sera placée dans le pan du chœur en côté de l'autel, pourquoi l'adjudicataire sera tenu de la faire (?) et arranger pour recevoir la porte qui sera placée en dedans de l'église avec un placard de ce côté. L'adjudicataire aura la liberté d'y employer celle de la sacristie actuelle qui lui appartiendra, ainsi que ses serrure et ferrures qu'il pourra aussi employer à ladite porte (...) »

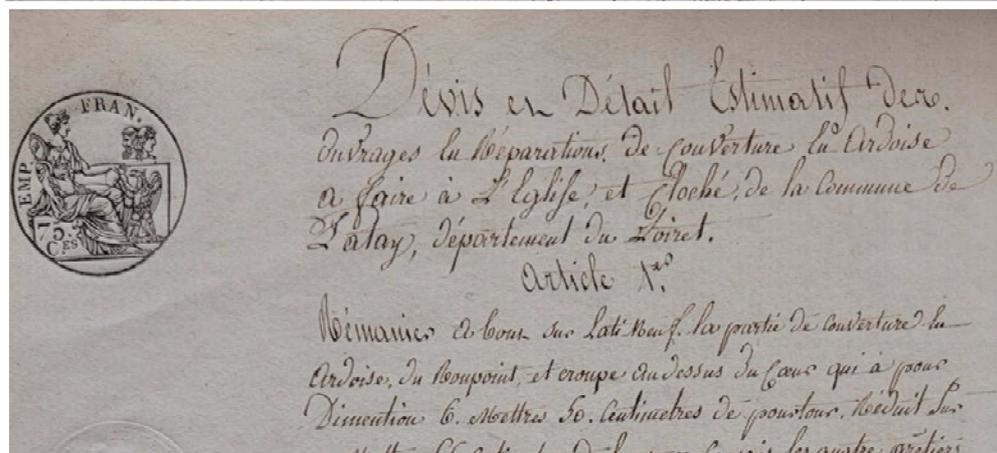
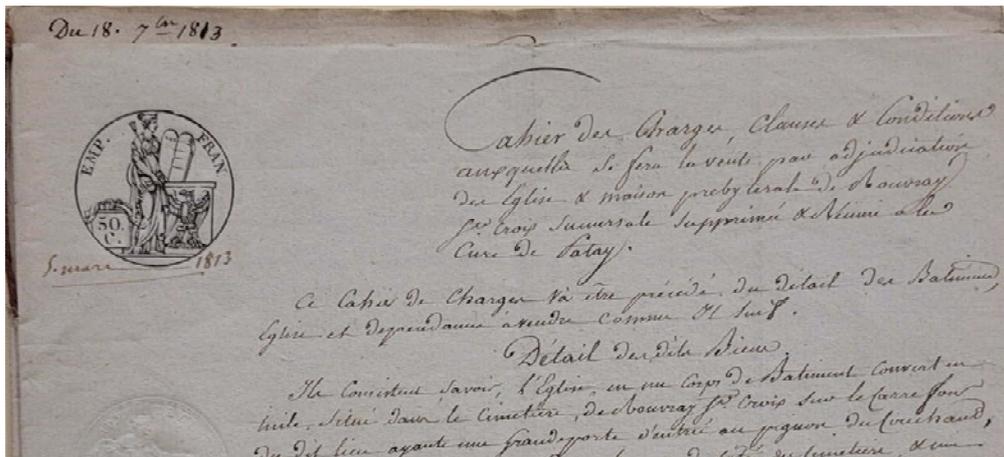
Archives du Loiret, cote 3^F24649

Devis par Serenne, architecte de la ville d'Orléans, des ouvrages à faire à l'église saint André de Patay, dont la sacristie et adjudication au rabais des travaux, à Jean Grenet, de Lignerolles (20 septembre 1778)



J'intègre librement à cette période les travaux réalisés à l'église en 1778, dont l'édification de la sacristie. Ceux-ci interviennent assez peu de temps avant la Révolution, puis une première restauration d'urgence est menée en 1803. En effet, après la Révolution, on trouve des témoignages dans les archives du très mauvais état de l'église.

La petite paroisse de Rouvray-Sainte-Croix ayant été rassemblée avec celle de Patay, l'église et le presbytère vont être vendus pour financer la restauration de l'église et du clocher de Patay.



Archives du Loiret, cote 508 O-SUPPL 9M1
Fonds de la Commune – Eglise – Travaux de réparation : cahier des charge et adjudications de la vente de l'église et de la maison presbytérale de Rouvray-sainte-Croix (succursale supprimée et réunie à la commune de Patay), des réparations de l'église et du clocher de Patay (2p). 1813..

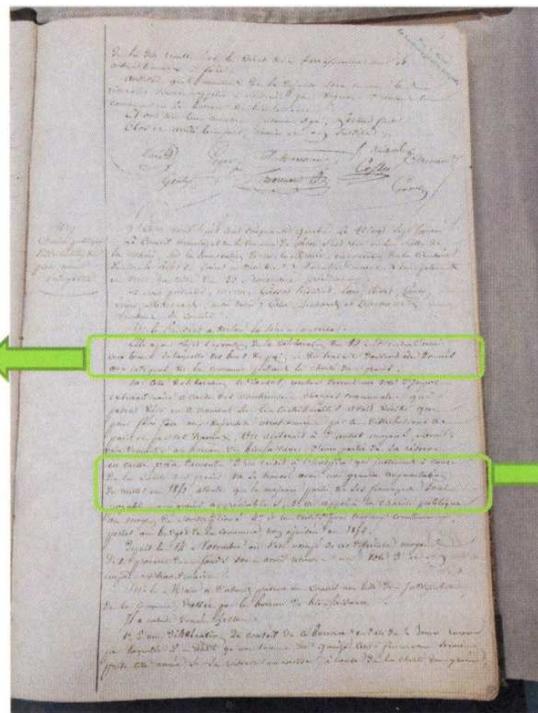


Vestige de l'église de Rouvray-Sainte-Croix

En 1854, j'ai relevé les difficultés financières de la Commune en période de crise et la sollicitation d'un crédit auprès de l'hospice qui a su retrouver sa puissance. En 1853, les travaux de nivellement derrière l'église avaient également été entre autres justifiés pour donner du travail aux indigents.

En 1857, après les différents aléas, la commune décide d'assurer l'église et son clocher.

(...) des bouts de pain et du travail doivent être donnés aux indigents de la commune pendant la cherté des grains.

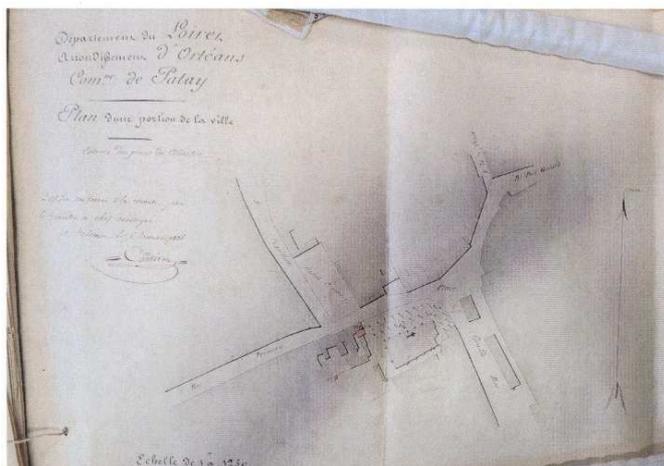


(...) - La demande d'un crédit à l'hospice qui justement à cause de la cherté des grains va se trouver avoir une grande augmentation de recettes en 1853, attendu que la majeure partie de ses fermages sont payables en grains appréciables (...)

Archives du Loiret, cote 508 O-SUPPL 1D6
Fonds de la Commune de Patay –
Registre des délibérations de 1852 à 1874,
1854

2. La période contemporaine et les emplacements du cimetière

Le passage par le cimetière peut être instructif : ici, le plan de 1836-1838 indique l'ancien cimetière, il n'est pas encore désaffecté (celui près de l'église l'est depuis 1813) mais les nouvelles sépultures se font dans le nouveau cimetière. La décision date de 1825 de

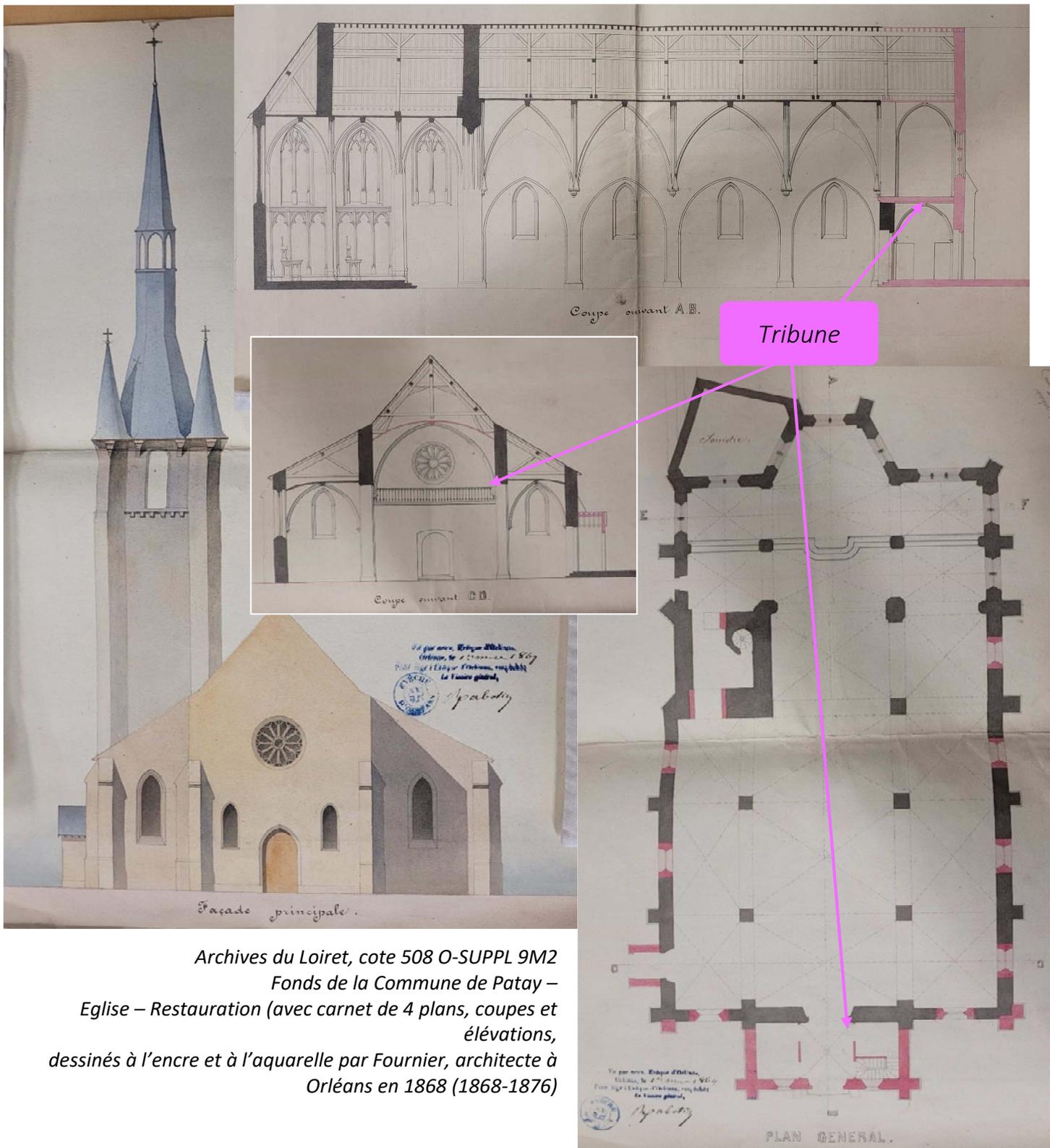


Archives du Loiret, cote 508 O-SUPPL 5D1
Fonds de la Commune de Patay –
Affaire Pellé relative à la fermeture de fenêtres avec
plan du bourg (1836-1838)



transporter le cimetière hors de l'agglomération mais c'est l'épidémie de choléra morbus qui entraîne en 1832 la construction rapide. En 1850 une croix est érigée sur les ossements de l'ancien cimetière. Les ossements de l'ancien cimetière de Rouvray avaient également été transportés à Patay suite à sa suppression consécutive à l'aliénation de l'église.

3. La période contemporaine : l'église et les plans de 1868 de l'architecte Fournier

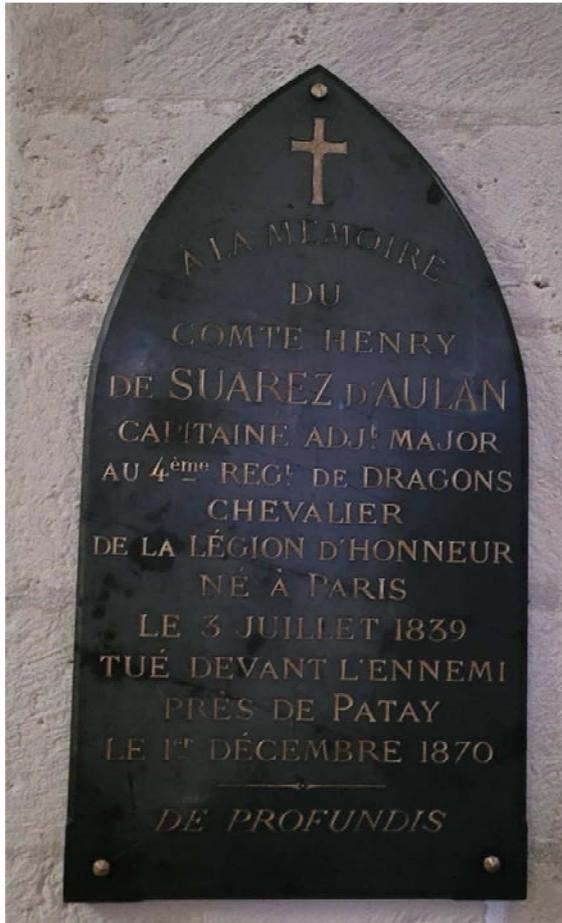


Archives du Loiret, cote 508 O-SUPPL 9M2
Fonds de la Commune de Patay –
Eglise – Restauration (avec carnet de 4 plans, coupes et
élévations,
dessinés à l'encre et à l'aquarelle par Fournier, architecte à
Orléans en 1868 (1868-1876)

Ces plans sont très instructifs car ils présentent l'existant et les zones d'interventions proposées. On remarque notamment sur cet état antérieur, le passage ouvert dans le clocher et les travaux à la tribune aujourd'hui disparue. La rosace a également été supprimée depuis. En 1869, un mémoire est rédigé pour la restauration de l'église et c'est en mauvais état qu'elle fait face aux événements de 1870.

4. La période contemporaine : la guerre de 1870

L'église conserve la mémoire des événements qui se déroulèrent près de Patay et notamment à travers la plaque funéraire du Comte de Suarez d'Aulan qui mourut au champ d'honneur le 1^{er} décembre 1870 à Patay.



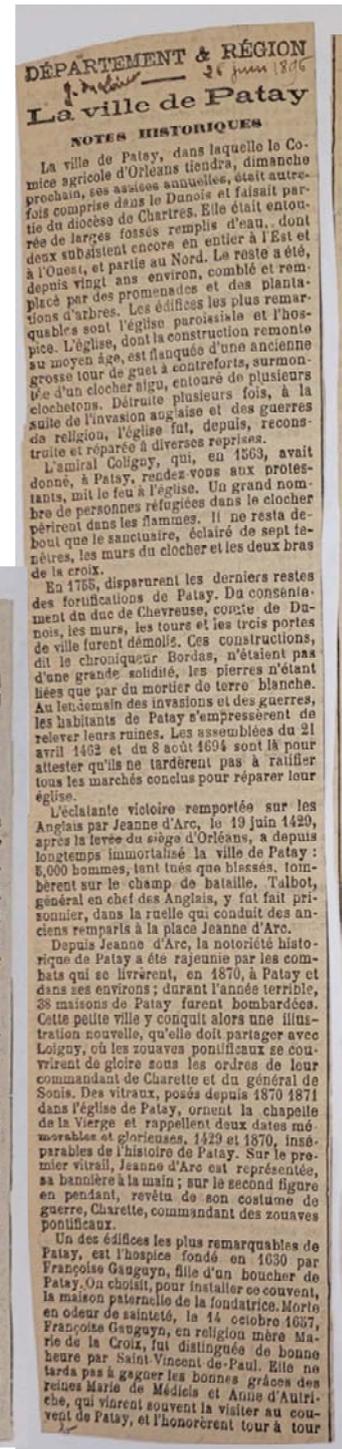
Plaque du Comte de Suarez d'Aulan
Eglise Saint-André de Patay

Dans des articles de journaux de 1884 et 1895, donc assez peu de temps après les faits, il est fait état d'un vitrail qui aurait fait pendant à celui de Jeanne d'Arc dans l'église représentant le Commandant Charette des zouaves pontificaux. Ce vitrail a été détruit depuis (comme les autres vitraux en 1944).

Archives du Loiret, cote 1J2472
Différents documents : articles de journaux et notes manuscrites notamment issues de la collection Jarry

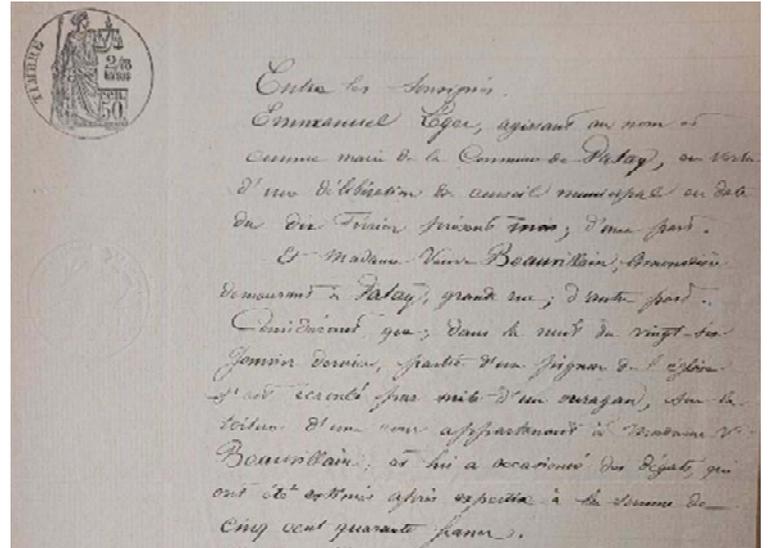
A LA MEMOIRE
DU
COMTE HENRY
DE SUAREZ D'AULAN
CAPITAINE ADJ. MAJOR
AU 4^{ème} RGT DE DRAGONS
CHEVALIER
DE LA LEGION D'HONNEUR
NÉ A PARIS
LE 3 JUILLET 1839
TUÉ DEVANT L'ENNEMI
PRÈS DE PATAY
LE 1^{er} DECEMBRE 1870
-
DE PROFUNDIS*

*Référence au psaume 130

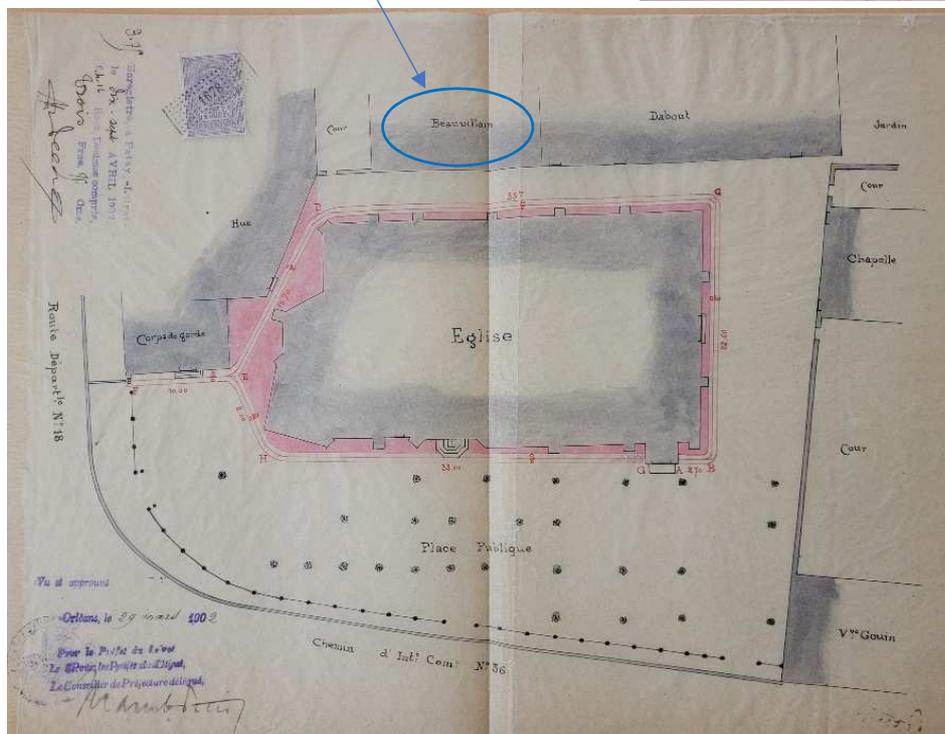


5. Les abords de l'église

En 1884 un ouragan entraîna la chute de l'un des pignons de l'église sur la cour de Mme Beauvillain; le plan de 1902 nous permet de voir de quel côté de l'église il s'agit.



Archives du Loiret,
cote 508 O-SUPPL 9M2
Fonds de la Commune de Patay -



Archives du Loiret,
cote 508 O-SUPPL 203
Fonds de la Commune de Patay -
Places - Place et venelle de
l'église : travaux d'aménagement
(avec plans). 1816-1968

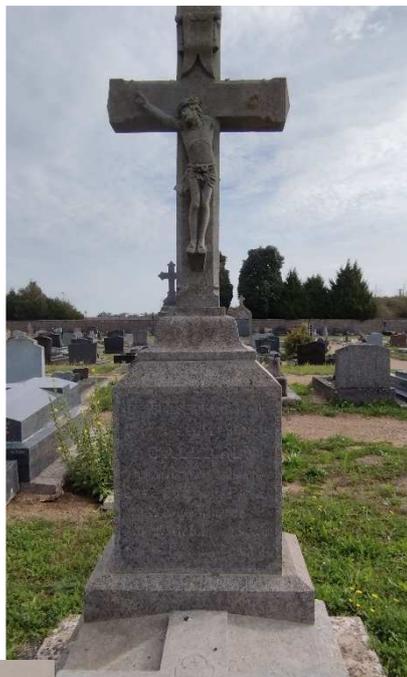
Toujours en 1884, une halle métallique est construite par les usines métallurgiques d'Amiens pour remplacer la halle en bois (à noter que de façon continue il y a eu au moins une halle à Patay).



Archives du Loiret, 11Fi5804



Entre 1897 (délibération à la demande du curé Gallard) et 1902 (plan où elle figure) fut édifée une chapelle pour servir de salle de catéchisme et décharge de sacristie (aujourd'hui appelée salle Saint-André). La tombe de Grégoire Alphonse Gallard à qui nous devons cette chapelle est gravée d'un calice et d'un ciboire.



Tombe – Cimetière de Patay,
Ici repose le corps de Grégoire Alphonse GALLARD chanoine honoraire d'Orléans curé doyen de Patay du 2 novembre 1886 au 27 octobre 1899 ? décédé dans sa 55^e année

COMMUNE DE PATAY (Loiret)
-:-:-:-:-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE PATAY.

L'an mil huit cent quatre vingt dix sept, le dimanche quatorze février à deux heures du soir, le Conseil Municipal de la commune de Patay, dûment convoqué par M. le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. LEGER, Maire, pour la session ordinaire de février.

Présents : MM. Léger, Audy, Decoux, Gabellier, Lemaire, Verdureau, Marchand, Chaufton, Michau et Jouanneau.

Absents et excusés : MM. Perdureau et Pasquiet.

Secrétaire : M. Jouanneau

.....

M. le Président donne lecture au Conseil d'une lettre de M. GALLARD curé de Patay, sollicitant l'autorisation d'ouvrir sur la place de l'église dans la partie la plus éloignée de l'entrée de cet édifice, des portes et fenêtres pour éclairer et donner accès à une chapelle qu'il a l'intention de faire construire dans un terrain acheté récemment de la succession MULARD, pour servir de salle de catéchisme aux enfants et de décharge de la sacristie.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

Considérant que la construction projetée aura son utilité pour les enfants fréquentant les catéchismes;

considérant que l'autorisation sollicitée ne nuira en cela aux intérêts de la commune, les portes et fenêtres devant être établies en face l'entrée de l'église;

autorise M. GALLARD, curé, à ouvrir et éclairer sur la place de l'église la chapelle qu'il se propose de construire dans le terrain qu'il vient d'acquérir de la succession MULARD, mais avec réserve pour la commune du droit de mettre devant ces portes et fenêtres les chevaux, voitures, attelages et autres embarras nécessaires pour la tenue des marchés aux denrées, les jours de loués, foires et marchés.

Cette autorisation accordée seulement pour la construction de la chapelle à édifier et à condition expresse que l'immeuble ne change pas de destination.

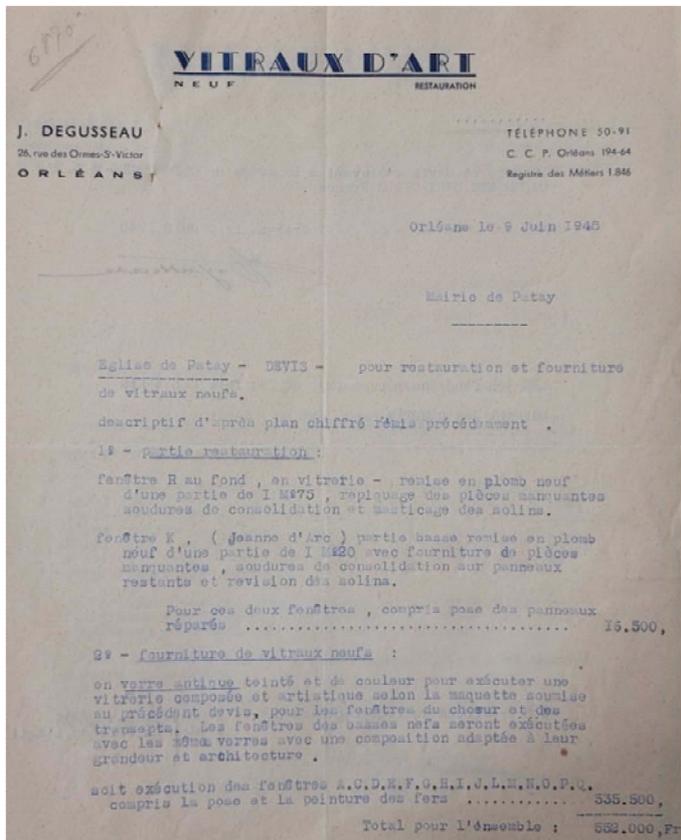
M. le Président donne lecture au Conseil d'une lettre de M. GALLARD curé de Patay, sollicitant l'autorisation d'ouvrir sur la place de l'église dans la partie la plus éloignée de l'entrée de cet édifice, des portes et fenêtres pour éclairer et donner accès à une chapelle qu'il a l'intention de faire construire dans un terrain acheté récemment de la succession MULARD, pour servir de salle de catéchisme aux enfants et de décharge de sacristie (...)

Cette autorisation accordée seulement pour la construction de la chapelle à édifier et à condition expresse que l'immeuble ne change pas de destination.

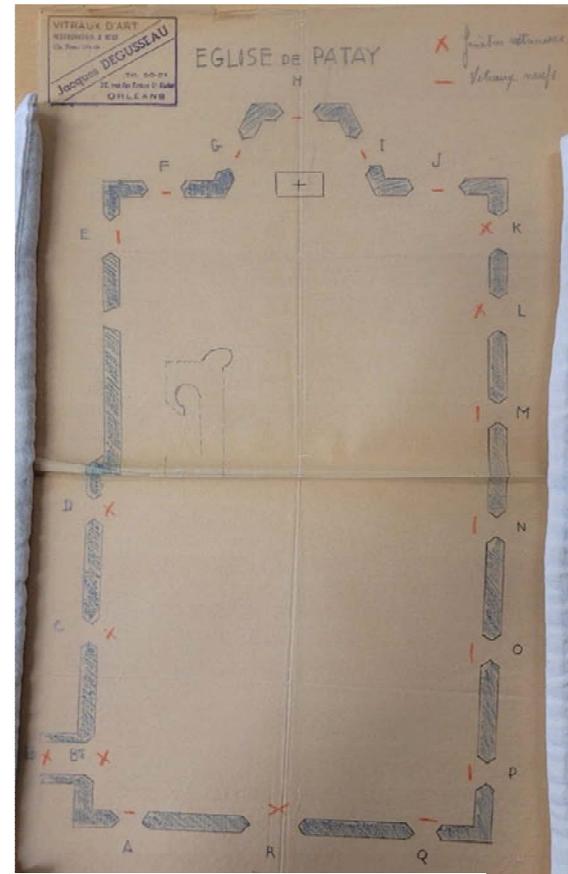
Archives du Loiret, cote 508 O-SUPPL 203,
Fonds de la Commune de Patay
Registre des Délibérations, 1897

6. La Deuxième guerre mondiale et l'explosion du train du 15 aout 1944

En 1929, la foudre tombe sur l'église et de nouveaux travaux sont nécessaires (en 1934, la réfection de la couverture et de la charpente sont réalisés sur le projet de l'architecte E. Garapon). C'est une église restaurée qui fait face à l'explosion d'un train de munitions provoquée par les Allemands en gare de Patay le 15 aout 1944. L'architecte Paul Leroux réalise des plans en 1945, et des devis à hauteur de 1.349.619 F (couverture, voûte, vitraux, etc) dont 924.560 F pour les vitraux soufflés par l'explosion. La réception du chantier se fait le 13 octobre 1949 et le 12 janvier 1950 pour les vitraux réalisés par le peintre verrier orléanais Jacques Degusseau (qui a notamment réalisé à la même époque les vitraux de l'église Saint-Paterne à Orléans). Les vitraux de Jeanne d'Arc sont pratiquement les seuls à avoir pu être restaurés.



Parmi les autres



Archives du Loiret, cote 508 O-SUPL 9M2

travaux, je relève simplement des réparations sur les statues en plâtre : celle de la Sainte Vierge et l'un des anges du grand autel situé dans le chœur, par Lucien Manavit, un artisan local.



Statue en plâtre de la Sainte Vierge restaurée après l'explosion de 1944

Conclusion :

Cette conférence vous a présenté différents aspects de l'histoire de l'église de Patay ressorties de mes recherches. Celles-ci ne demandent qu'à être poursuivies notamment avec la consultation systématique des archives notariales, le relevé quantitatif des inhumations dans l'église dans les registres de catholicité, la consultation des archives de l'hospice quand ce sera possible, ainsi que celle des cotes non consultées concernant l'hospice ou aux archives départementales d'Eure-et-Loir.